

Exposer les espaces référents d'une politique urbaine

Sandra Mallet

► **To cite this version:**

Sandra Mallet. Exposer les espaces référents d'une politique urbaine : Le cas des mises en lumière à Bordeaux. *Lieux communs*, 2010, pp.37-53. hal-00814374

HAL Id: hal-00814374

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00814374>

Submitted on 17 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Exposer les espaces référents d'une politique urbaine : le cas des mises en lumière à Bordeaux

La version définitive de cet article a été publiée dans *Lieux communs*, n°13, septembre 2010.

Sandra Mallet
EA2076 Habiter-IATEUR
URCA
sandra.mallet@univ-reims.fr

Résumé

En 1995, l'arrivée à Bordeaux d'un nouveau maire au pouvoir marque un tournant dans l'éclairage de la ville. L'article propose une lecture des mises en éclairage dans laquelle la lumière est principalement posée comme témoin du renouveau politique de la ville : elle affirme un tournant urbanistique en tant qu'élément annonciateur des projets urbains, et, en même temps, s'inscrit dans une continuité historique en valorisant, de façon inédite, le patrimoine architectural et certains lieux existants. Il analyse ensuite les processus techniques et symboliques par lesquels la lumière parvient à mettre en représentation des espaces urbains emblématiques de ce renouveau.

Une nouvelle conception de l'éclairage des espaces urbains nocturnes a émergé en France depuis la fin des années 1980. Un autre niveau de réflexion s'est instauré, plus global, à l'échelle urbaine. Cela prend forme à travers la création de documents dit d' « urbanisme-lumière », qui affirment l'éclairage en tant qu'outil d'aménagement : les SDAL (Schémas Directeur d'Aménagement Lumière), les plans-lumière et les chartes-lumière. Un nouveau consensus s'est progressivement formé, critiquant fortement l'approche rationaliste et fonctionnaliste des années 1950-1980. La lumière se veut désormais plus esthétique, jouant sur les images de la ville.

Elle est à présent pleinement reconnue comme un puissant moyen d'intervention sur l'espace. En effet, elle crée des discontinuités spatiales entre des zones éclairées et des zones d'ombre et transforme notre perception de l'espace nocturne. La lumière urbaine ordonne alors au passant ce qu'il faut voir et impose une certaine lecture de la ville. Mais pas seulement. Elle impose aussi de voir d'une autre façon. Capable de créer des jeux d'ombre et de lumière et des couleurs que la lumière solaire ne peut construire, elle transforme notre vision ordinaire diurne, la métamorphose. Elle possède aussi une véritable capacité à accuser ou au contraire à masquer les éléments du réel par sa création de jeux d'ombre et de lumière.

Ces mises en éclairage sont des actions volontaires portées sur l'espace et impliquent par là des choix qui forment de véritables discours sur la ville. On peut alors s'interroger sur les lieux et sites choisis pour être mis en lumière et sur la lecture de la ville nocturne que l'on cherche à produire.

A Bordeaux, l'arrivée en 1995 d'un nouveau maire, Alain Juppé, engendre de grands changements dans l'éclairage de la ville. L'agence Concepto, dirigée par Roger Narboni qui a joué un rôle majeur dans la création et le développement de l'urbanisme-lumière en France, y a réalisé les SDAL, plan-lumière et charte-lumière.

A travers l'analyse des processus de sélection, de hiérarchisation, d'utilisation des techniques d'éclairage et des images de la lumière, cet article tente de montrer de quelles manières les mises en lumière sont principalement exploitées pour construire des représentations territoriales fabriquant des espaces témoins du renouveau politique bordelais. La lumière artificielle peut alors être lue comme le signe, la marque permettant de repérer les espaces et projets posés comme référents.

1. De la technique à la représentation

Un modelage de la masse noire

Rappelons que la lumière ne peut être définie sans rapport avec la vue. Elle correspond tout d'abord à un rayonnement électromagnétique dont la longueur d'onde correspond à la zone de sensibilité de l'œil humain normal. Mais la lumière ne se résume pas à « ce qui nous permet de voir » : elle est « ce qui rend les choses visibles, ce qui les éclaire »¹. L'expression courante *mettre quelque chose en lumière* signifie bien le rendre visible, le faire ressortir, au propre comme au figuré. Elle s'oppose à l'obscurité naturelle de la nuit qui fait perdre à l'Homme l'un de ses sens fondamentaux. Ces rappels de définitions sont essentiels pour comprendre les significations des mises en lumière des villes.

Edward T. Hall a montré comment les sens agissent sur la façon dont l'Homme perçoit l'espace (Hall, 1971). Les yeux, comme les oreilles et le nez, sont des « récepteurs à

¹ (1993), *Axis, l'univers documentaire. Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Hachette.

distance » s'attachant aux objets éloignés. Mais les yeux sont les organes qui nous permettent de percevoir les choses les plus éloignées : « L'information recueillie par un aveugle à l'extérieur est limitée à un champ d'un rayon de six à trente mètres. Avec la vision, il atteindrait les étoiles ». Ils fournissent aussi au système nerveux une quantité d'informations beaucoup plus grande que le toucher ou l'ouïe, avec un débit beaucoup plus rapide.

En s'opposant à l'obscurité naturelle, les éclairages urbains font surgir du néant certains objets tandis qu'ils en relèguent d'autres dans l'obscurité, et, finalement, « la nuit, n'existe vraiment que ce qui est éclairé » (Cauquelin, 1977). Cette lumière montre, indique, désigne, elle nous dicte ce qui doit être regardé. Elle est aussi le résultat d'une action volontaire portée sur l'espace de la part des politiques publiques : c'est une construction. Par conséquent, « Que veut-on montrer ? » devient la question première de tout projet de mise en éclairage.

Le pouvoir d'intervention de la lumière sur l'espace est d'autant plus important que, grâce aux progrès techniques, les concepteurs-lumière possèdent désormais une infinité de choix dans la façon d'éclairer un lieu, en faisant varier l'intensité de lumière, sa couleur, et l'emplacement des sources lumineuses. Par exemple, les éclairages extérieurs frontaux, qui ont tendance à écraser les reliefs et à reconstituer l'image diurne des édifices, sont de plus en plus critiqués, tandis qu'il est généralement jugé préférable de faire ressortir les caractéristiques propres à un bâtiment. Les éclairages rasants ou à contre-jour, permettant d'« alléger » les édifices, sont alors généralement privilégiés. L'ensemble de ces procédés, qui utilisent le cadre physique de la nuit en sélectionnant ce qu'il faut voir et en transformant notre vision ordinaire diurne, permettent aux *mises en lumière* d'être considérées comme des *mises en valeur*.

Une maîtrise technique valorisante

Maîtrise technique reflétant la modernité et symbole du Bien, la lumière est quasiment toujours considérée comme valorisante. De la deuxième moitié du XIXe siècle aux années 1940, la nuit parisienne a ainsi fait l'originalité et la supériorité de Paris parmi les capitales du monde : la « ville-lumière » est synonyme de splendeur. Les guides techniques à l'attention des éclairagistes et les catalogues des compagnies d'éclairage la décrivent aujourd'hui encore comme un investissement pour les villes (Dupont, Giraud, 1993 ; Ministère de l'équipement, du transport et du logement, 1998). Les communes elles-mêmes communiquent généralement sur leur plan-lumière, sur l'illumination nouvelle d'un bâtiment ou sur les illuminations de fin d'année.

2. La marque du renouveau de l'urbanisme bordelais

La lumière, annonciatrice de projets

La ville de Bordeaux a longtemps été peu éclairée la nuit. Dès son arrivée en 1995, le nouveau maire, Alain Juppé, tente de changer le paysage urbain nocturne. Grâce à des mises en lumières, les premiers éléments du futur Projet Pilote Urbain² (PPU) « Bordeaux les deux rives » se concrétisent dès cette année. Trois objectifs principaux apparaissent dans ce

² Un PPU est un projet ayant bénéficié dès 1997 d'une aide financière du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Programme d'Intérêt Communautaire Urban 1 visant à revitaliser les espaces urbains.

projet à l'échelle de la ville, mis en œuvre à partir de 1997 : la redynamisation économique, le développement social et la requalification urbaine (Mairie de Bordeaux, 1996 c). La lumière figure au sein de ce dernier objectif, de même que la réappropriation des quais, la reconversion des hangars, le réaménagement du quartier des Chartrons ou encore la réhabilitation des bassins à flots. De la sorte, le service des « mises en lumières » a été créé en 1996 au sein du service « Projet Urbain » de la mairie.

La ville se dote, dans le même temps, de documents d'urbanisme-lumière sur l'ensemble de son territoire. Le SDAL de Bordeaux affirme clairement l'objectif de redonner une nouvelle image à la ville. Son ambition est de « développer progressivement à Bordeaux un éclairage urbain de qualité et une image nocturne novatrice et attractive » (Mairie de Bordeaux, Agence Concepto, 1996 a). Cela répond à une demande établie en amont, par la municipalité qui souhaite « développer une nouvelle image nocturne à la hauteur de ses projets de développement urbain » et « redonner ainsi à Bordeaux, la nuit, un impact fort et affirmé » (Mairie de Bordeaux, Agence Concepto, 1996 a).

La politique bordelaise en matière d'éclairage est, sur ce point, similaire à celle de Lyon qui, dès 1989, élabore son premier plan-lumière avec le changement de municipalité et se lance alors dans une politique d'éclairage ambitieuse, « comme sous la pression d'une urgence » (Deleuil, 1993). Pourtant, malgré ces similitudes, la ville de Lyon ne semble pas explicitement posée comme référent. Au contraire, on affirme plutôt prendre modèle sur Paris, la ville-lumière. Un ingénieur éclairagiste à la Ville nous dit ainsi, dans le cadre d'un entretien réalisé en décembre 2004 : « Bordeaux est un peu comme Paris, elle développe peu de concepts innovants en matière de lumière et fonde sa réputation sur la qualité de son patrimoine ».

La nouvelle politique en matière de lumière marque toutefois un grand changement dans les manières d'éclairer la ville, d'autant plus qu'elle accompagne des projets qui vont considérablement transformer ses espaces. En effet, l'analyse « sensible et technique des états diurnes et nocturnes actuels » établie dans le SDAL informe que Bordeaux était, jusque-là, relativement peu éclairée la nuit, « sombre », quelles que soient les façons d'arriver dans la ville (en voiture par le nord, le sud et l'est ou par le train). Même Lormont, commune voisine située sur la rive droite de la Garonne, semblait plus éclairée vue du Pont d'Aquitaine. Il apparaissait aussi que relativement peu de monuments et d'architectures remarquables étaient mis en lumière : seule une quinzaine d'illuminations ponctuaient alors le paysage nocturne. S'ajoutent à cela des techniques ne faisant pas ressortir les reliefs des bâtiments et les mettant peu en valeur.

Derrière l'action d'éclairer, repose l'idée que, si Bordeaux veut sortir de sa léthargie, de sa réputation de « belle endormie », l'élaboration d'un plan-lumière participera à sa redynamisation. La lumière constitue un élément idéal puisque pouvant rapidement être mise en place et symbole par excellence de la vie.

Le maire veut donc montrer sa volonté de changement et la lumière peut alors être saisie pour son rôle annonciateur des projets à venir. Par exemple, alors que le renouvellement urbain de la rive droite prendra plusieurs années, l'éclairage en 1995 de l'Eglise Sainte-Marie de la Bastide, située sur cette rive sombre durant la nuit, permet de repérer le quartier, éloigné de la rive principale par l'imposante largeur du fleuve, depuis la rive gauche. Cela s'insère bien dans l'objectif du PPU de réduire le déséquilibre existant entre les deux rives de la Garonne aux plans social et urbanistique, et de redonner à la ville une unité autour de son fleuve. On peut alors voir l'illumination de l'Eglise Sainte-Marie comme une sorte de repère encourageant les passants à redécouvrir cette rive moins connue et moins urbanisée. Cela

accompagne la politique de revitalisation du quartier qui fait du quartier Bordeaux-Bastide une nouvelle centralité dans la ville : ravalement des façades, reconquête des espaces délaissés, avec notamment l'implantation du plus grand complexe cinématographique de la ville dans l'ancienne gare d'Orléans désaffectée, l'installation de l'un des pôles de la Faculté de Gestion, la création d'un jardin botanique, etc. Par ailleurs, l'illumination de la majorité des grues présentes durant les travaux renvoie également à une volonté de confirmer l'existence de projets déjà lancés.

D'autres éléments viennent renforcer les liens entre les deux rives. L'éclairage des façades des quais de la rive gauche, libérée des hangars noirs et abandonnés liés aux anciennes activités portuaires, offre un spectacle à contempler depuis l'autre côté, favorisant, une ouverture de la ville vers le fleuve. De la même manière la place de la Bourse, « joyau touristique des quais », a vu son illumination précéder son réaménagement.

Par ailleurs, la mise en lumière en 1997 du Pont de pierre est un symbole fort : non seulement parce qu'il est emblématique de l'identité de la ville de Bordeaux et mais aussi parce que celle-ci souhaite se recentrer autour de la Garonne. L'éclairage met en évidence la liaison entre les deux rives et attire les regards des passants vers le fleuve.

Le Pont de pierre



Sandra Mallet, septembre 2008

Les mises en lumière tiennent non seulement un rôle majeur dans l'annonce du PPU, mais seront aussi utilisées pour préfigurer d'autres aménagements urbains majeurs.

En décembre 2009, des simulations montrant l'emplacement du futur pont reliant Bacalan, quartier des bassins à flot de la rive gauche à La Bastide, quartier principal de la rive droite, ont été réalisées à l'aide d'un laser vert fluo au lancement du chantier. Le futur pont devrait ouvrir fin 2012 mais ces simulations éphémères l'ont déjà partiellement installé dans le paysage. On peut alors y voir un moyen de légitimer auprès de la population ce projet. D'autant plus que celui-ci a dû faire face à maintes demandes d'annulation d'associations de riverains qui ont eu recours au tribunal administratif, laissant craindre la perte de son classement au patrimoine mondial de l'Unesco dévolu par la Ville depuis 2007 seulement : les dimensions imposantes du pont levant³, sensé permettre aux bateaux de croisière de mouiller dans le port historique, auront des répercussions indéniables sur le paysage urbain historique.

Ainsi, la lumière apparaît comme le présage de futurs aménagements, le symbole d'une animation et d'un développement urbain à venir. Elle se doit de montrer la forte capacité d'entreprise de la municipalité et de contrer le sentiment d'inaction qui pourrait surgir face à la durée prise par la construction d'infrastructures lourdes. Instrument sélectionnant des espaces référents de la ville, véritables « échantillons-témoins » de l'ensemble des projets urbains, elle informe les citoyens et joue un rôle majeur dans les premières phases des projets. Pour autant, il ne s'agit pas ici d'expérimenter certains aménagements mais plutôt de les affirmer, de rendre visibles des changements déjà en cours. La lumière est donc conçue comme un outil de communication, traduisant de nouvelles images de la ville. Montrant des preuves de l'action de la municipalité, elle peut alors servir à la légitimer.

Des lumières novatrices

Si les mises en lumière de la ville de Bordeaux sont rarement novatrices au niveau technique et esthétique, trois d'entre elles se distinguent par leur modernité et ne peuvent être ignorées.

Premièrement, le tramway, dont la première phase de réalisation a été achevée en 2004, fait l'objet d'un éclairage original, dynamique et coloré. Il possède une « griffe signalétique »⁴ contemporaine créant une rupture de style avec la ville ancienne, composée de barrettes de diodes blanches posées entre les rails, en éclairage continu de manière à signaler les passages du tramway aux carrefours des rues et dans toutes les stations. Rappelons que le système d'alimentation électrique du tramway par le sol mis en place à Bordeaux est une première au niveau mondial et a été très médiatisé. La lumière vient renforcer l'image d'un tramway innovant : son design et son type d'éclairage font figurer aux passants la modernité de la ville.

Deuxièmement, la place Pey Berland et ses abords bénéficient d'une mise en lumière exceptionnelle depuis 2004, opérée par l'atelier King Kong, qui a lui-même réalisé l'ensemble des aménagements du lieu. Celle-ci tient un rôle particulier au sein de la ville, regroupant à la fois la cathédrale et la mairie et constituant un nœud important dans les transports en commun. De grands spots alternent avec des encastrés de sol à la lumière douce et diffuse, créant des contrastes d'ombre et de lumière. Des éclairages sont situés sous les bancs sobres et rectilignes. Les architectures de la mairie et de la cathédrale sont également rehaussées

³ Long de 425, large de 43 mètres, avec des piliers haut de 77 mètres.

⁴ « Tramway de Bordeaux. Une griffe signalétique », *Lux*, janvier-février 2004, n° 226, p. 17.

par des éclairages intégrés. La lumière semble permettre de tisser des liens entre ville d'hier et d'aujourd'hui, comme l'exprime Vuillet : les « néons insérés dans les pavés marquent le parvis, tels des traits d'union entre le Bordeaux d'hier, raconté sur des plaques de bronze au sol, et la ville moderne » (Vuillet, 2008).

La Place Pey Berland



Sandra Mallet, septembre 2008

Troisièmement, les berges des quais centraux de la rive gauche inaugurés en mai 2009 possèdent un matériel d'éclairage singulier, offrant une lumière colorée et une ambiance festive. Sur 4,5 kilomètres, leurs aménagements constituent une sorte de « vitrine » de la transformation urbaine de la métropole bordelaise et sont inscrits au centre du projet de la ville. Ces aménagements s'inscrivent sur des espaces délaissés par les activités depuis plusieurs années et visent à intégrer les quais au sein des espaces publics bordelais. Les « quais jardinés » ont été aménagés par Michel Corajoud et mis en lumière par Laurent Fachard. Cette partie est illuminée par des sortes de « lampions » faits de tôle en acier inox à motif de feuillage qui offrent une lumière rose et verte. L'installation se double d'éclairages trichromatiques (rouges, verts et blancs) placés sur les boulevards, au niveau des placettes de la berge.

Ces mises en lumière jouent sur certaines représentations de la nuit : sur son côté féérique, magique et festif. L'exemple le plus connu jouant avec ces représentations est sûrement celui de la Tour Eiffel. Chaque heure, durant 15 minutes, elle scintille : elle revêt sa robe de soirée pailletée disent les uns, tandis que pour les autres, elle se pare de crépitements de feux d'artifice. Tout est ici dans la démesure, évoquant tout à la fois une certaine magie

pétillante, la fête, le luxe, jouant ainsi sur l'image traditionnellement festive des nuits parisiennes. A travers l'histoire, la réputation de *Paris by night* repose, en effet, tout aussi bien sur une idée de l'offre en établissements de nuit que sur une certaine idée de la ville nocturne, ce qui passe inévitablement par sa lumière. La mise en lumière des quais centraux de Bordeaux joue sur ce thème du festif, afin d'évoquer une ville joyeuse et dynamique. Les lampions suspendus rappellent directement ceux traditionnellement en papier servant de décor dans les fêtes et cérémonies ou celles agitées par les enfants durant les cortèges festifs. Les lumières colorées, rarement utilisées dans l'éclairage public, jaillissent de l'acier ajouré. Le rose et le vert se reflètent sur le sol qu'ils éclairent de façon irrégulière. Le tout renouvelle l'image du lieu, en donne une image gaie, loin de celle des anciens quais abandonnés, aux hangars industriels vides et noirâtres. De plus, l'éclairage rappelle différents événements saisonniers, notamment la fête du vin qui a lieu tous les ans en été, alternativement avec la fête du fleuve. Cet événement constitue « le fruit d'une volonté de réconciliation de la ville et du fleuve, déjà programmée dans les différents plans et projets d'aménagement de l'agglomération » (Hinnewinkel, 2001). Le thème de la fête prend ainsi forme de différentes façons dans le lieu. Elle existe de façon cyclique ou ponctuelle, plusieurs événements s'y succédant. Mais elle est également rappelée au quotidien, l'image étant rendue présente grâce aux lampions colorés. Le choix politique est ainsi de donner une image festive et dynamique de la ville nocturne. Là encore, la lumière est signe du renouveau urbain opéré par la municipalité, la fête s'y manifestant avant tout sous forme d'événements organisés et contrôlée par celle-ci, loin des lieux nocturnes festifs traditionnels créés de manière « spontanée », comme les Quais de Paludate.

Les quais centraux de la rive gauche





Sandra Mallet, septembre 2008

A travers ces trois mises en éclairage modernes et dynamiques de ces espaces exemplaires de la politique de la ville (car ayant bénéficié des changements urbanistiques les plus spectaculaires), la lumière, signe de renouveau, vient, conforter la démonstration de la capacité d'entreprise de la municipalité.

Les mises en lumière bordelaises ont ainsi été conçues pour révéler et affirmer les changements opérés dans la ville, mais elles mettent également en valeur, de façon inédite, le patrimoine bâti de la ville.

3. Une attention inédite portée au patrimoine existant

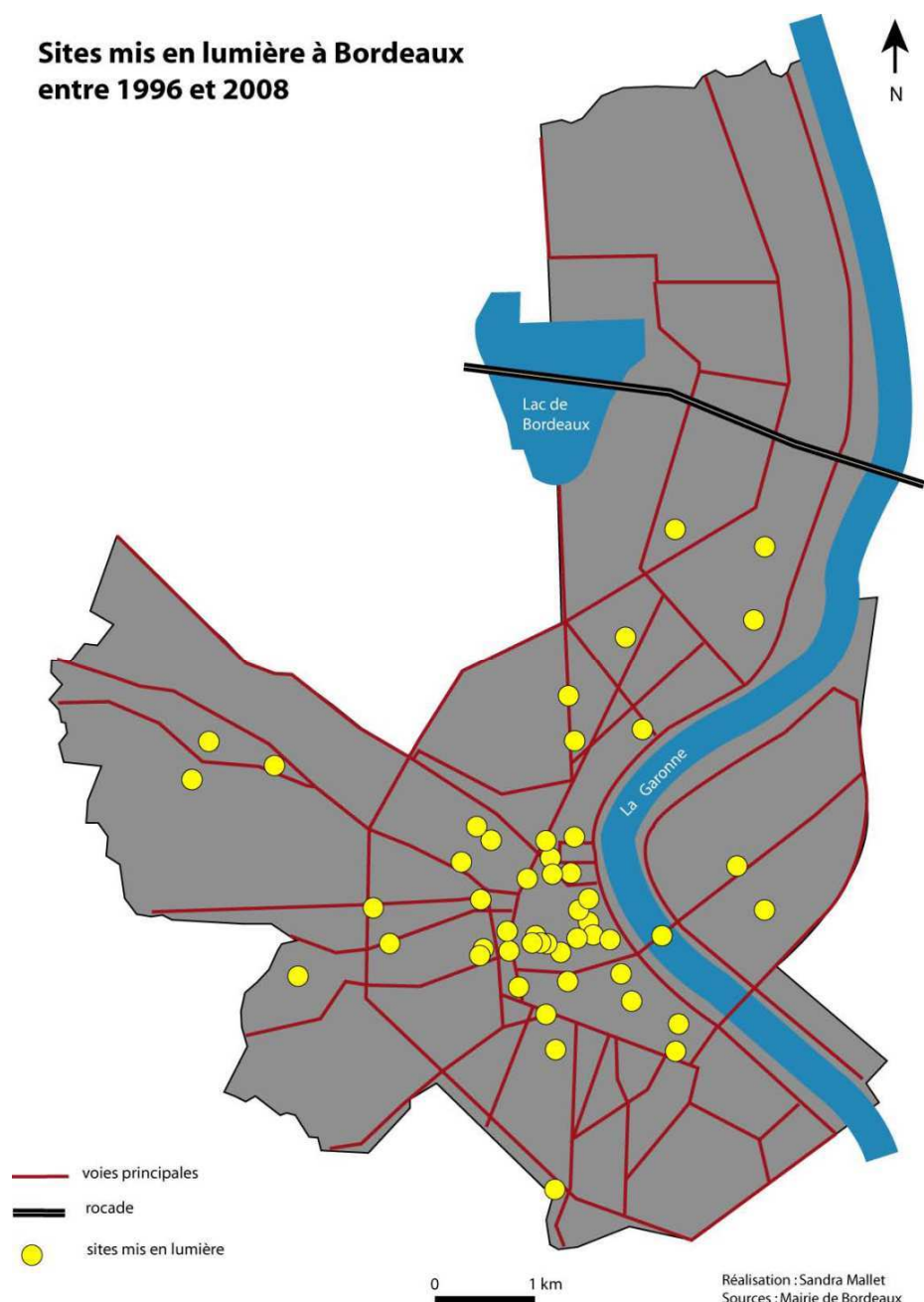
Une mise en valeur du patrimoine architectural

Bordeaux détient l'un des plus grands secteurs urbains sauvegardés d'Europe (150 hectares). La ville est riche en monuments et possède de nombreuses architectures classiques et néoclassiques des XVIII^e et XIX^e siècles, situées, pour l'essentiel, entre le fleuve et la ceinture des cours délimitant le centre historique. Par ailleurs, elle a signé avec le Ministère de la Culture un protocole d'accord pour se placer comme ville européenne de référence en matière de mise en valeur et de respect du patrimoine ; et depuis 2007, elle détient le plus vaste ensemble urbain classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1810 hectares, soit près de la moitié de la superficie de la commune).

Les mises en lumière de la ville accompagnent et mettent en évidence la réhabilitation des architectures traditionnelles, la restauration des bâtiments historiques et le ravalement des façades des quais. Elles visent à faire redécouvrir la richesse architecturale de la ville de jour comme de nuit et doivent « permettre de développer un regard sensible du citoyen sur la mémoire architecturale bordelaise, pour encourager découvertes et promenades nocturnes » d'après le SDAL (Mairie de Bordeaux, Agence Concepto, 1996 b).

La mise en lumière du patrimoine s'appuie sur des espaces-témoins choisis pour leur visibilité. Elle suit une certaine hiérarchie : ce sont les sites les plus exposés au passage, les plus susceptibles d'être remarqués par les passants et les plus symboliques dans l'identité de la ville qui ont été prioritairement illuminés. L'ensemble de ces illuminations fait ressortir les lieux monumentaux, les perspectives et les points hauts du paysage. Dans la partie historique de la ville, les éclairages des patrimoines architecturaux sont ensuite progressivement multipliés, jusqu'à la création de « petits événements lumière » à partir de 1999. Il s'agit-là de mettre en valeur des détails passant souvent inaperçus comme des mascarons, des ferronneries, des heurtoirs de porte ou des balcons. Cela permet de découvrir une multiplicité de détails de la ville tels des façades d'hôtels, des fontaines -peu nombreuses à Bordeaux-, des grilles de jardins ou parcs, etc.

Sites mis en lumière à Bordeaux entre 1996 et 2008



L'affirmation de la présence de certains lieux

La mise en lumière des lieux les plus représentatifs de la ville a été achevée depuis le milieu des années 2000 et la politique urbaine est ensuite entrée dans une seconde phase, portant son attention sur des sites moins connus. Ces mises en lumière ne sont pas liées à la qualité architecturale des sites mais à l'importance des lieux de la ville, en raison notamment de leurs fonctions, comme c'est le cas de la bibliothèque. Celle-ci a bénéficié d'un éclairage particulier au cours de l'année 2005 car elle semblait trop méconnue des bordelais, selon la municipalité. Cette phase est également caractérisée par l'illumination de lieux plus atypiques, telle la base sous-marine, vestige de la seconde guerre mondiale reconverti en équipement culturel. Lieu chargé d'histoire, il se voit attribuer de nouvelles fonctions (il

accueil expositions temporaires, spectacles et soirées évènementielles) que son éclairage accompagne. La synagogue, quant à elle, localisée dans une ruelle du centre, a été illuminée en décembre 2000.

Pour la municipalité, le pari serait d'affirmer la présence de ces trois lieux dans le paysage urbain, de les faire redécouvrir et de les rendre plus attractifs.

La base sous-marine



Sandra Mallet, avril 2005

La majorité de ces lieux et bâtiments n'avait jusque-là jamais bénéficié d'une mise en lumière spécifique. Par conséquent, les nouveaux éclairages mettent en valeur de façon inédite ces espaces et les dévoilent sous un autre aspect. Or éclairer ou ne pas éclairer résulte d'une décision politique : le rythme soutenu de ces mises en lumière, qui, pour la plupart se sont déroulées en 1995 et 2000, affirme la rupture politique avec l'ancienne municipalité. Les illuminations révèlent, en quelque sorte, une « nouvelle ville » qui s'est d'abord appuyée sur certains espaces pris comme témoins, avant de se diffuser dans l'ensemble de la ville.

4. Une mise en représentation du pouvoir

Les mises en lumière bordelaises correspondent essentiellement à une mise en représentation d'espaces choisis comme emblématiques de la ville. Le mot représentation est issu du latin *representatio* dont le premier sens est « action de mettre sous les yeux ». *Représenter* peut signifier « faire-valoir, montrer ». Mettre en lumière une ville se rapporte bien à cette action de montrer, d'offrir à la vue certains sites. Mais une *représentation* peut aussi être l'« action de donner un spectacle devant un public, en particulier au théâtre ; ce spectacle lui-même »⁵. Nous pouvons aisément établir un rapprochement entre cette définition et le vocable scénographique qui apparaît de façon récurrente dans les discours actuels sur l'éclairage. Les expressions de *mise en scène de la lumière*, de *scénographie-lumière* sont couramment employées. La scénographie est empruntée au théâtre, la notion désignant l'activité de *mise en espace* réalisée à partir de différents dispositifs techniques et matériaux construits, plastiques et sensoriels. L'emploi du terme « scénographie-lumière » se justifie essentiellement par l'importation des savoir-faire du spectacle dans le champ urbain (Fiori, 2000). De nombreux concepteurs sont issus de cet univers du spectacle et certains matériels et techniques de la scène ont été transposés dans l'espace urbain. Mais la scénographie relève du décor et du spectacle. Certains concepteurs-lumière, comme Laurent Fachard, n'hésitent pas à parler de *théâtralisation*.

La lumière est en fait considérée par beaucoup comme un matériau scénographique par excellence et perçue comme un outil artistique porteur de poésie et de rêve. L'éclairage artificiel a un impact fort sur les individus. Pour Ariella Masboungi, il s'agit certainement du « matériau architectural le plus capable d'éveiller l'intérêt par son aspect spectaculaire et excitant, de laisser une impression durable dans la conscience collective, le plus apte à transformer l'aspect d'une ville » (Masboungi, 2003). Cependant, cette référence soulève bien des questions sur les rapports des individus à l'espace. Pour Thierry Paquot, « parler d'acteurs et de théâtre, nous transforme en spectateur » (In : Masboungi, 2003). Le citoyen et le passant deviennent alors spectateurs d'une ville-décor faite de patrimoine et de monuments prêts à être regardés et admirés.

A Bordeaux, la lumière va jusqu'à être directement utilisée pour créer des visions panoramiques nocturnes. L'éclairage des quais et de la Place de la Bourse en est un fait révélateur. Quatre étages de lumière sont visibles sur la rive gauche des quais : tout d'abord les berges, puis le boulevard et l'éclairage du tramway et, enfin, les façades des bâtiments. Sur l'autre rive, l'éclairage des arbres, des boulevards et des bâtiments se distingue. La mise en lumière de la place de la Bourse, depuis 1995, se fait avec près de 700 projecteurs sur 350 mètres de façade. Des projecteurs blancs en contre-plongée sont placés sous les trottoirs et intégrés aux façades, relevant les détails de l'architecture et la verticalité des pilastres. D'autres, plus petits, sont installés sur les jambages intérieurs des fenêtres. La silhouette de la toiture est soulignée par des réglettes fluorescentes et l'éclairage des clochetons. Cette mise en lumière créerait une « identité visuelle forte pour la CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux qui siège dans le Palais) et la ville » (De Chassy-Poulay, *et al.*, 2003). Toutefois, l'éclairage est plus conçu pour une vision lointaine, depuis l'autre rive, que pour une vision rapprochée, le piéton se trouvant alors ébloui. Sur les cartes postales, « le palais de la Bourse mis en lumière est représenté désormais de nuit depuis l'autre rive du fleuve. Il apparaît comme un décor somptueux, qui fait disparaître l'espace des quais environnant.

⁵ (1999), *Le Petit Larousse*, Paris, Larousse.

Figé dans le temps d'une nuit sans fin, il marque le territoire de son intensité lumineuse qui hors-champ magnifie la ville toute entière. La lumière lisse la façade des quais et efface toute trace d'une vie urbaine concrète » (Malaurie, 2003).

D'autres éléments des aménagements bordelais viennent en renfort : « les tramways participent souvent à la naissance d'un nouveau paysage urbain. A Bordeaux, cela est plus flagrant qu'ailleurs. (...) . Les belles façades de pierre dégagées de toute nuisance visuelle semblent avoir comme finalité d'être des objets soumis à l'admiration de tous. Sentiment renforcé lorsque, la nuit venue et les rues désertées par les passants, l'éclairage public accentue cet effet de décorum monumentalisé. C'est sans doute lorsque les activités abandonnent la ville qu'apparaissent alors dans leur plénitude ces nouvelles images urbaines aux airs figés de carte postale » (Groueff, 2004).

Ces mises en lumière participent alors à une visualisation médiatique de la ville. Celle-ci se retrouve alors aménagée pour être photographiée ou projetée sur un écran. Les sites éclairés se retrouvent sur les cartes postales, figurent dans les moyens de communication des villes (site Internet, magazines, guides de l'Office du Tourisme, etc.), illustrent articles et reportages réalisés par les médias régionaux voire nationaux et apparaissent dans certains ouvrages sur la ville.

Or ces mises en lumière représentent également une action particulièrement visible de l'équipe municipale. A Bordeaux, elles ont été, presque à chaque fois, marquées par une inauguration publique par les élus, faisant l'objet d'articles dans le quotidien régional *Sud-Ouest*, ou parfois même de reportages télévisés sur *France 3 Aquitaine*. Par conséquent, il est difficile pour le citoyen de ne pas remarquer la politique-lumière de la ville. Plus encore, à travers cette valorisation de l'espace est directement valorisé un maire. Le discours d'Alain Juppé sur le plan-lumière a été très médiatisé : « Par le plan-lumière que j'ai souhaité pour la ville, il ne s'agissait pas d'illuminer la ville pour faire oublier la nuit, mais bien de magnifier la nuit par une mise en valeur subtile du paysage bâti » (*Lux*, 2001). Il en résulte, que dès 1998, on peut lire, dans *Le Monde* : « après le règne anesthésiant de Jacques Chaban-Delmas, Alain Juppé a engagé, avec succès, la rénovation de la capitale d'Aquitaine. [...] L'indice de satisfaction le plus fort, y compris parmi l'opposition, concerne assurément la réhabilitation du patrimoine architectural via une opération de ravalement systématique des façades, doublée d'un plan lumière ». De plus, Hugues Martin, membre du même parti politique qu'Alain Juppé et maire de Bordeaux entre décembre 2004 et octobre 2006, souhaite ses vœux de 2005 aux Bordelais à travers une affiche présentant une photographie du Pont de Pierre illuminé, sur les panneaux de la ville.

5. Des mises en lumière au service des citoyens ?

Depuis 1995, la lumière a permis aux discours politiques d'être directement accompagnés de changements dans les manières de voir la ville, le renouvellement politique s'inscrivant alors dans un paysage lumineux, vivant et moderne. La mise en lumière de la ville de Bordeaux semble ainsi avant tout destinée à affirmer et légitimer les actions de la municipalité. Par les processus de sélection qu'elle opère, la lumière permet de transformer la vision traditionnelle de la ville pour faire figurer une « ville modèle », exemplaire.

Derrière la construction de cette « ville nocturne idéale », il ne faut cependant pas oublier que la nuit constitue un temps particulier, générant des vécus et des pratiques spécifiques (Mallet, 2009). Or, à notre connaissance, aucun dispositif de participation, de concertation

ou d'évaluation n'a été instauré afin de mieux tenir compte des usages et des perceptions de la ville nocturne. Il demeure alors l'impression que le citoyen ordinaire a été oublié des réflexions... Les processus de mise en lumière s'opèrent ainsi d'abord selon une hiérarchie visuelle, et non selon une hiérarchie fonctionnelle qui tiendrait compte des espaces publics les plus usités durant la nuit. Au final, la nuit est uniquement vue comme une « masse noire », une obscurité malléable permettant de sélectionner les éléments témoins sensés être regardés. Elle est principalement envisagée, non comme un temps urbain spécifique, mais comme un support physique révélant des espaces posés comme référents de la politique de la municipalité.

Bibliographie (références citées)

CAUQUELIN, A. (1977), *La ville la nuit*, Paris, P.U.F., 171 p.

DE CHASSY-POULAY, A. ; DELAPORTE, P. ; TURELLE, J. (2003), *Lux, Le monde en lumière*, Paris, Le Seuil/Turner et Turner, 304 p.

DELEUIL, J-M. (1993), *Lyon la nuit : espaces, pratiques et représentations*, Thèse de doctorat en géographie, Université Lyon 2 sous la direction d'André Vant, 450 p.

FIORI, S. (2000), « Réinvestir l'espace nocturne, les concepteurs lumière », *Les Annales de la recherche urbaine*, septembre 2000, n° 87, pp. 73-80.

GROUEFF, S. (2004), « Le tramway transforme l'usage de la ville », *Urbanisme*, septembre 2004, hors série n°22, p. 22.

HALL, E. T. (1971), *La dimension cachée*, Paris, Editions du Seuil, 254 p.

HINNEWINKEL, J-C. (2001), "Festivités girondines et dynamiques territoriales: du bassin de vie au département", In : DI MEO, G. (dir.) (2001), *La géographie en fêtes*, Paris, Ophris, 270 p.

MALAUURIE, Ch. (2003), « De la carte postale. Les quais de Bordeaux », In : Baudry, Patrick, Paquot, Thierry (2003), *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, MSHA.

MALLET, S. (2009), *De l'urbanisme-lumière à la chronotopie. Vers un urbanisme temporel*. Thèse de doctorat en urbanisme, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est-Paris 12 Val-de-Marne, sous la direction de Thierry Paquot, 474 p.

MASBOUNGI, A. (dir.) (2003), *Penser la ville par la lumière*, Paris, Editions de la Villette, 112 p.

Sources :

« Bordeaux. Le plan lumière cinq ans après... », *Lux*, août 2001.

« Bordeaux, les premiers signes du réveil de la « belle endormie », *Le Monde*, 13 juin 1998.

DUPONT, J-M., GIRAUD, M. (1993), *L'urbanisme lumière*, Paris, Editions Sorman, 90 p.

MAIRIE DE BORDEAUX, CONCEPTO (1996 a), *Ville de Bordeaux. SDAL, phase 1.*

MAIRIE DE BORDEAUX, CONCEPTO (1996 b), *Ville de Bordeaux. SDAL, phase 2.*

MAIRIE DE BORDEAUX (1996 c), *Projet urbain pour la ville de Bordeaux.*

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DU LOGEMENT (1998), *Tourisme et lumière. Guide pratique de l'animation nocturne des villes, sites et monuments*, Paris, La documentation française, 155 p.

VUILLET, C. (2008), « Bordeaux illuminé. Le Plan lumière met en valeur tous les monuments de la ville et magnifie la nuit bordelaise », juillet 2008. En ligne : <http://www.notretemps.com/article/index.jsp?docId=2343910>, page consultée le 25 novembre 2008.